

### Sécurité

Quand on a commencé à parler d'activités illégales en matière de sécurité, les députés de ce côté-ci de la Chambre ont pensé que le premier ministre (M. Trudeau) et ses collègues refusaient de reconnaître leurs responsabilités à cet égard. Ce n'est déjà pas brillant, monsieur l'Orateur. Mais, après deux semaines de questions de la part de l'opposition, deux semaines au cours desquelles le gouvernement a essayé de faire porter le blâme sur la GRC, il est devenu de plus en plus clair que le gouvernement ne sait même pas ce que signifie la responsabilité ministérielle. De plus, il est devenu évident qu'il ne sait pas ce que le mot «illégal» veut dire.

Les événements dont nous avons été mis au courant et les révélations que nous avons entendues au cours des dernières semaines devraient nous faire trembler de rage! Mais que se passe-t-il? Nous avons un premier ministre qui hausse les épaules avec indifférence à l'idée que la police a enfreint la loi ou qui déclare tout simplement que, si la loi devient gênante, il faudrait la modifier; un solliciteur général (M. Fox), qui refuse d'assumer la responsabilité de ce qui s'est passé dans son ministère et pour qui ces activités illégales, ne sont rien de plus, pour reprendre ses propres termes, que des «événements regrettables»; un ministre des Postes (M. Blais) qui n'est même pas au courant que la GRC intercepte du courrier, contrevenant aussi aux dispositions de la loi sur les postes.

Les communiqués des dernières semaines n'ont pas manqué d'étonner le Canadien moyen. S'il est une chose tout aussi troublante, c'est que les graves incidents dont ils font état sont devenus monnaie courante. Ce qui est encore pire que les allégations qui sont formulées tous les jours, c'est la réaction du gouvernement devant une opposition qui le somme de répondre. Certains ministres éludent les questions et évitent de répondre. Ils s'efforcent de jeter de la poudre aux yeux en prétendant que les partis d'opposition portent atteinte à l'intégrité de la GRC. Ils accusent l'opposition de négliger les problèmes de la crise économique et de l'unité nationale qui l'emportent en importance.

Avec ses tactiques de diversion, le gouvernement cherche à distraire l'attention des Canadiens du danger réel qui les menace, danger plus grave que la crise économique et que l'unité nationale. C'est le gouvernement qui est à l'origine de ce danger, lui qui s'est placé au dessus de la règle du droit et qui, ce faisant, fait planer une menace réelle et imminente au dessus des mécanismes politiques que nous avons pris pour acquis tout au long de notre histoire.

● (2202)

Bien entendu, le gouvernement a tout intérêt à manipuler l'opinion publique en méprisant les efforts que fait l'opposition pour aller au fond de ces graves accusations. Cependant, en dépit de l'attitude du premier ministre et de certains de ses collègues, il doit certainement y avoir des députés de l'autre côté qui comprennent bien que le maintien de la démocratie parlementaire est un besoin encore plus fondamental que toute préoccupation d'ordre économique ou constitutionnel.

**Des voix:** Bravo!

**Mlle MacDonald:** Si les députés de l'opposition posent cette série de questions au sujet de ces graves accusations et si les ministres d'en face essaient de le comprendre, c'est dans

[Mlle MacDonald (Kingston et les Îles).]

l'espoir de faire assumer au premier ministre et à ses collègues du cabinet la responsabilité de ce qui se passe dans leurs ministères. Les questions de l'opposition visent à rappeler sans cesse au premier ministre et à son cabinet, qui ont tendance à l'oublier trop facilement, qu'ils sont comptables devant les Canadiens par l'entremise du Parlement. On cherche à faire comprendre aux gens que leurs libertés civiles sont grignotées sous leurs yeux par un gouvernement qui ne sait plus faire la différence entre la sécurité nationale et la sécurité du parti libéral.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**Mlle MacDonald:** Ce ne sont pas les actes de la Gendarmerie royale qui sont en question. Il s'agit plutôt du fait que le gouvernement manque totalement du sens des responsabilités et que l'on assiste à une érosion des libertés civiles.

Dans ces réponses aux questions posées à la Chambre au cours de la dernière quinzaine, le gouvernement a hésité entre deux attitudes: renier sa responsabilité à l'égard de tout acte illégal qui a pu être commis ou les justifier au nom de la sécurité nationale. Ces deux attitudes sont répréhensibles, mais je parlerais surtout de la dernière, celle qui consiste à se justifier en invoquant la sécurité nationale.

On a beaucoup parlé de sécurité nationale ces dernières semaines, et c'est une expression qui m'ennuie beaucoup. Que veut-elle dire? Menace-t-on la sécurité nationale en n'étant pas d'accord avec le premier ministre et ses collègues? Menace-t-on la sécurité nationale en exprimant ce désaccord par des voies et des actions politiques légitimes? Qui, au gouvernement, établit les paramètres de la sécurité nationale et définit ce qui la menace?

J'ai toujours cru que les Canadiens croyaient dans la démocratie. J'ai toujours cru que, dans une démocratie, il existait certains droits inviolables: le droit à la liberté de parole; le droit de se joindre à un groupe politique social et religieux pour exprimer cette liberté; le droit à la vie privée; le droit à un juste procès; et le droit à la présomption d'innocence.

J'ai toujours pensé que la loi était la même pour tous, mais au Parlement on nous répète sans cesse depuis quelques jours que la loi ne s'applique pas à chacun, que certaines personnes ne peuvent être présumées innocentes, qu'il est possible de s'introduire dans la vie privée des gens, que certaines organisations peuvent opérer moins librement que d'autres, et que la liberté d'expression de certaines personnes peut être entravée ou surveillée, tout cela au nom des intérêts de la sécurité nationale.

On nous demande dans l'opposition de ne pas faire tant de bruit pour rien, de nous montrer raisonnables, de reconnaître que certains sont plus libres que d'autres et que, à l'occasion, la raison a des droits qui l'emportent sur la règle du droit. La loi est rédigée, appliquée et interprétée strictement en fonction des traditions que constituent les précédents et le système judiciaire. La raison est plutôt nébuleuse et souvent interprétée et appliquée par les plus irraisonnables des agents, et je ne puis accepter que la rationalité plutôt suspecte du gouvernement actuel ait préséance sur la règle du droit et sur nos lois.